

« Le point de départ de la révolution numérique de notre ville »

L'association Univers Cité a acquis l'ancien bâtiment de la Sécurité Sociale (rue Verlaque) et prépare, dans ce qui sera ses nouveaux locaux, un projet ambitieux baptisé "Cité du numérique"

Créée en 2015, l'association seynoise Univers Cité a démarré son activité en accompagnant des adolescents vers la réussite scolaire et professionnelle à travers différentes actions (coaching scolaire, préparation aux concours, aide à la remise à niveau, échange avec des professionnels...). Puis elle a étendu son activité à l'accompagnement d'entrepreneurs ; une direction qu'elle va considérablement développer dans les années à venir avec le lancement d'une structure dédiée aux porteurs de projets dans le domaine des technologies innovantes. Explication avec Samir Ben Mihoub, président d'Univers Cité.

Vous annoncez l'acquisition de l'ancien bâtiment de la CPAM pour développer un nouveau projet. Comment avez-vous acheté ce site ?
Il est à l'abandon depuis que la CPAM a quitté le centre-ville en 2000. C'est un grand bâtiment (900 m²), comme il y en a peu dans le centre, et il est idéalement situé, en entrée de ville, avec vue sur mer. Pour ces raisons, il nous a paru être un atout pour en faire le point de départ de la révolution numérique que La Seyne attend depuis des années. Après des mois de négociations, la direction de la CPAM du Var a adhéré à notre projet et nous a fait confiance, acceptant de nous vendre ce bâtiment pour près de 400 000 euros. Nous finançons cette acquisition grâce à un prêt bancaire (accordé par le Crédit Mutuel) et nous allons aussi disposer, sous la forme d'une location avec option d'achat, du bâtiment mitoyen (400 m²), qui appartient à un privé.



Oscar Dacosta, co-fondateur et directeur d'Univers-Cité, et son président Samir Ben Mihoub, ravis de prendre possession de l'ancien bâtiment de la Sécu, pour y développer le projet de "Cité du numérique". (Photo M. G.)

« Créer un écosystème local en faveur de l'entrepreneuriat »

Qu'allez-vous faire de ces locaux ?
Nous travaillons depuis deux ans sur un projet qui vise à mettre en place un écosystème local en faveur de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises. Il sera baptisé "Cité du numérique" et aura pour but de soutenir la création et la reprise d'entreprises, en proposant aux porteurs de projets un accompagnement durant toute la durée de leurs démarches. Ils seront suivis par des professionnels dans le montage du business plan, les études de marché, la création des statuts, la levée de fonds... De la sorte, nous allons faciliter la création (et la post-création) d'entreprises, permettant à des dizaines de porteurs de projets de créer leur emploi.

Comment cela va-t-il fonctionner ?
On va installer un centre de formation (qui dispensera des connaissances en management, en gestion,

en marketing), un centre de recherche et d'innovation, une pépinière d'entreprises, un incubateur (qui accompagnera les projets de création d'entreprise) ainsi qu'un espace de coworking (avec une centaine de places). La "Cité du numérique" accueillera gratuitement tout porteur de projet lié au numérique, qu'il soit actif, étudiant ou chômeur. Nous sélectionnerons des dossiers émanant du territoire de TPM (notamment des quartiers "prioritaires"), parmi lesquels une priorité sera accordée aux Seynois. J'ajoute qu'au sein de la pépinière, on souhaite stimuler les créateurs en les faisant coexister avec des entreprises déjà affirmées. Dans cette logique, nous louerons des box à Net6tem, une entreprise spécialisée en ingénierie logicielle, qui est un acteur de renom dans le

monde du numérique.

Comment allez-vous financer ce vaste projet ?

En contrepartie de l'accueil des jeunes entrepreneurs, Univers Cité aura un intérêt aux résultats des projets qui aboutiront, à savoir 5 % du chiffre d'affaires, ce qui nous permettra de financer l'accompagnement d'autres entrepreneurs. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous mettons en avant la vocation sociale et solidaire de cet incubateur. Dans un premier temps, nous allons lancer une campagne de crowdfunding, tandis qu'une partie du financement sera assurée par des subventions et une autre par du mécénat privé, avec la création d'un fonds de dotations permettant à des mécènes de faire des dons défiscalisés. Enfin, nous allons créer une plate-forme de crowdfunding qui permettra d'assurer les levées de fonds pour lancer les premiers

« Un incubateur à vocation sociale et solidaire »

projets des entrepreneurs.

Avec ce projet, vous avez aussi une ambition pour la ville...

Oui, on veut faire de La Seyne une "smart-city," une ville avec un concept de développement basé sur les nouvelles technologies. Avec l'avènement du projet Chalucet à Toulon (1), La Seyne doit se faire une place dans le numérique. Ce qui contribuera à attirer des entreprises et à créer des emplois pour les Seynois. Notre ambition est aussi que ce projet permette la redynamisation du centre-ville, sachant que les prestations qui seront proposées pourront profiter au commerce local car tout magasin peut avoir besoin d'une plate-forme de vente en ligne ou d'un site vitrine pour gagner en visibilité.

Quand le projet verra-t-il le jour ?

On commence les travaux, le désamiantage, la remise en état de l'électricité et la remise aux normes pour l'accueil du public. On vise une ouverture en janvier 2020, date à laquelle la rénovation d'un étage devrait être terminée, permettant de démarrer l'activité avant de lancer, dans un deuxième temps, la rénovation du reste du

Ils soutiennent le projet

Dans sa présentation du projet, Samir Ben Mihoub indique qu'il est soutenu par l'avocat Eric Dupont-Moretti, qui parraine d'ailleurs l'association depuis l'an dernier. « Nous avons aussi l'appui de Mélissa Saadoun, expert international en technologies de l'information, et de Zahia Ziouani, chef d'orchestre de renommée internationale, qui dirige l'orchestre symphonique Divertimento. Cette personnalité a reçu en 2014 le prix de la Femme d'influence. Elle est également officier de l'ordre national du Mérite et officier de l'ordre des Arts et des Lettres ».

bâtiment. Pour présenter tout cela, nous organiserons une réunion publique le 26 septembre, dans nos locaux actuels, avenue Gambetta.

PROPOS RECUEILLIS PAR M. G. mguillon@nicematin.fr

Contact Univers Cité : 09.80.74.92.93.

1. Chalucet est présenté comme le futur quartier de Toulon dédié à « la créativité et à la connaissance »



En réunissant les deux bâtiments mitoyens, ce sont plus de 1200 m² de bureaux qui vont être mis à disposition des porteurs de projet. (Photo M. G.)



L'ancien bâtiment de la CPAM est vide depuis 2000.

Un malentendu avec la municipalité ?

Alors que son projet est en passe d'aboutir, Samir Ben Mihoub s'étonne de l'attitude de la ville dans ce dossier : « Nous avons présenté notre projet en avant-première au maire et à son équipe lors de deux rendez-vous. Et suite à cela, nous n'avons eu aucun retour. Puis, malgré plusieurs relances, je n'ai pas réussi à obtenir une lettre de soutien dont j'aurais eu besoin pour rechercher des partenaires financiers et institutionnels. De plus, j'ai appris, par l'intermédiaire des services de TPM,

que la ville souhaitait préempter le bâtiment de la Sécu... Pourquoi cette démarche, alors qu'elle savait que nous avions un gros projet sur ce site ? »

« Aucune intention de blocage »

Face à ces questions, la municipalité indique qu'elle a effectivement fait valoir une volonté de préemption sur l'ancienne CPAM, au titre de « d'une emprise foncière intéressante, mais sans projet défini, éventuellement pour un futur espace de coworking ». Cela étant, la mu-

nicipalité explique que, quand elle a eu connaissance du fait que ce bâtiment était ciblé par Samir Ben Mihoub, elle a renoncé à sa volonté de préemption afin de laisser le champ libre à Univers Cité. Et la ville assure n'avoir « aucune intention de bloquer le projet de Cité numérique ». Un propos qui rassure l'intéressé : « Je suis ravi d'apprendre que la ville ne cherche pas à freiner le projet et qu'elle ira jusqu'à le soutenir, car il porteur d'avenir et va dans l'intérêt général, celui des Seynois ».